

# Inscription anticipée dans une école professionnelle

Rentrée 2023-2024

## Qu'est-ce que c'est?

Dans un certain nombre de métiers offrant de belles perspectives, la demande d'inscription anticipée en école professionnelle permet à des jeunes avec un projet professionnel confirmé, réaliste et en voie de concrétisation de s'inscrire dans une école professionnelle, même si elles ou ils n'ont pas encore signé de contrat d'apprentissage. Grâce à cette formule, ils ou elles peuvent bénéficier, dès la rentrée scolaire, des cours professionnels ainsi que d'un soutien sous forme de coaching pour conclure un contrat dans les premiers mois de la formation.

## Conditions d'admission

Le critère principal pour pouvoir être admis en école professionnelle sans contrat d'apprentissage est celui du réalisme du projet professionnel qui se concrétise par le choix d'un métier précis dans une profession dans laquelle il reste suffisamment de places et donc de perspectives de signatures de contrat. En complément vous devez avoir, soit déjà décroché une promesse d'entretien ou de stage, soit avoir déjà effectué des stages et des postulations dans le métier visé.

## Comment y accéder?

Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de la conseillère ou du conseiller en orientation de votre établissement, du Centre d'orientation de votre région ou de votre référent-e institutionnel-le. Le jour de la rencontre, munissez-vous des documents suivants: **CV, bulletin de notes le plus récent, exemplaire d'une lettre de postulation**. Tout autre complément est le bienvenu (tests professionnels, rapports de stages ou tout autre attestation). La situation est analysée durant l'entretien et si elle est jugée conforme avec les objectifs d'une inscription anticipée en école professionnelle, votre candidature est validée.

## Plus d'informations et liste des métiers

Vous trouverez plus d'informations ainsi que la liste des métiers sur cette page:

[www.vd.ch/inscription-anticipee](http://www.vd.ch/inscription-anticipee)



## Contact

**Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle**

Centres régionaux d'orientation professionnelle

[www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation) (rubrique "Contact")

[info.dgep@vd.ch](mailto:info.dgep@vd.ch)